

Analyse rapide - Lettres de mandat des ministres (2019)

N. B. : Hormis la lettre de mandat de la ministre du Développement international, seuls certains extraits pertinents des lettres de mandat sont partagés ci-dessous.

Ministre du Développement international

En tant que ministre du Développement international, vous dirigerez les efforts du Canada pour réduire la pauvreté et les inégalités dans le monde, fournir de l'aide humanitaire, aider les populations les plus démunies sur la planète à s'adapter aux changements climatiques et venir en aide aux personnes déplacées, particulièrement au chapitre de l'accès à l'éducation.

Note : Un nouvel accent est mis sur l'adaptation au climat et l'accès à l'éducation dans la présente lettre de mandat par rapport à la précédente lettre de mandat. La référence antérieure ciblant les populations les plus pauvres et les plus vulnérables dans le cadre de l'aide internationale canadienne appartient au passé.

Au cœur de votre portefeuille se trouvera la **mise en œuvre de la Politique d'aide internationale féministe**, qui a fait du Canada le premier donateur dans le monde en matière d'appui de l'égalité des genres et des droits des femmes, ainsi que de la santé et des droits sexuels et reproductifs universels.

Je m'attends à ce que vous travailliez avec vos collègues et dans le respect des lois, règlements et processus du Cabinet en vigueur pour mener à bien vos grandes priorités. Notamment, vous devrez:

- Fournir l'aide au développement international du Canada, qui augmentera chaque année jusqu'en 2030, conformément à notre engagement d'atteindre les objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations Unies.

Note : Il s'agit d'un engagement potentiellement important. Mais seuls les prochains budgets fédéraux nous diront si cela constitue une promesse d'augmenter l'aide publique au développement (APD) du Canada en termes réels. Si le financement augmente avec (ou en deçà de) la croissance économique globale, le rapport APD/RNB canadien continuera à baisser. En 2019, le premier ministre Trudeau a enregistré la plus faible moyenne à cet égard (0,28 p. 100) de tous les premiers ministres canadiens depuis 50 ans - bien que l'APD n'ait jamais été plus élevée en dollars nominaux. Le libellé de la dernière lettre de mandat sur l'établissement d'un nouveau cadre de financement pour accompagner le PAIF a disparu - ce qui laisse entendre que le gouvernement estime que cela a été fait ou qu'il abandonne le concept.

- Mettre en œuvre la Politique d'aide internationale féministe, qui est orientée et priorisée vers la réduction de la pauvreté, notamment en créant de nouvelles opportunités pour les femmes, sur le terrain, dans les pays en développement.

- Accroître l'appui procuré par le Canada dans le domaine de l'éducation dans le monde, notamment à l'intention des personnes les plus pauvres et les plus vulnérables :
 - Allouer au moins 10 % de notre budget bilatéral d'aide au développement international en éducation;
 - Mener une campagne internationale pour veiller à ce que tous les enfants réfugiés ou déplacés puissent obtenir l'éducation dont ils ont besoin et qu'ils méritent.

Note : Il s'agit d'une affectation notable de fonds pour l'éducation, qui s'appuie sur le leadership exercé par le Canada au sein du G7. D'après l'OCDE, 7 % de l'APD bilatérale du Canada ont été alloués à l'éducation en 2017.

- Renforcer la collaboration du Canada en matière de financement novateur avec des partenaires nouveaux et existants au sein de la société civile et du secteur privé, entre autres en poursuivant la mise en œuvre d'initiatives mises en place par le gouvernement tel que le Programme d'innovation en aide internationale, FinDev Canada, le Programme de prêts souverains et le Fonds Égalité, et vous assurer qu'elles s'harmonisent pleinement avec l'approche féministe de l'aide internationale du Canada.
- Améliorer la façon dont nous gérons et fournissons l'aide au développement international pour assurer une plus grande efficacité, transparence et reddition de comptes.

Note : Les moyens permettant l'amélioration de l'aide au développement ne sont pas clairs, néanmoins cela pourrait servir d'ouverture pour faire avancer un nouveau plan d'action canadien pour l'efficacité de l'aide – car le Canada n'en a pas eu depuis 2012.

- Maintenir l'accent mis sur l'égalité des genres dans tous les investissements du Canada dans l'aide internationale afin de remédier aux inégalités économiques, politiques et sociales qui peuvent empêcher la réalisation du plein potentiel de chacun.
- Concevoir davantage de programmation en ce qui a trait aux recoupements qui existent entre les droits des femmes et l'adaptation aux changements climatiques, afin de mieux favoriser la gestion durable et équitable des ressources, la production agricole et l'accès aux marchés.

Note : Si l'adaptation au climat est un objectif déclaré dès le préambule, c'est en revanche la première fois qu'elle apparaît dans les points spécifiques. L'accent mis sur l'intersection entre les droits des femmes et l'adaptation au climat est conforme au PAIF et au plaidoyer sectoriel en faveur du rôle des femmes petites exploitantes et d'autres formes d'autonomisation économique des femmes.

- En ce qui concerne la répartition inégale du travail rémunéré et non rémunéré lié à la prestation de soins, concevoir des programmes qui tiennent compte de ce phénomène et visent à l'atténuer et à y remédier, tout en défendant et en

protégeant les droits des personnes qui prennent en charge la prestation de soins en étant rémunérées ou non, de façon à agir sur l'une des causes premières des inégalités à l'échelle mondiale.

Note : Il s'agit d'un domaine de travail notable et qui reste à définir.

- Aider le ministre des Affaires étrangères à mettre sur pied le Centre canadien pour la paix, l'ordre et la bonne gouvernance.

Note : Il s'agit d'une promesse électorale. Des ambiguïtés subsistent toutefois concernant les activités de ce Centre, ce qu'il permettra de réaliser et la façon dont il pourrait interagir avec d'autres programmes de gouvernance, de droits de la personne et de démocratie.

Ministre des Affaires étrangères

En tant que ministre des Affaires étrangères, vous veillerez à l'avancement des intérêts nationaux du Canada dans un **monde plus imprévisible** et dirigerez les efforts déployés par le Canada pour contribuer à la résolution d'enjeux mondiaux fondamentaux. Pour ce faire, vous suivrez une **démarche fondée sur des principes qui favorise les intérêts du Canada**, notamment la démocratie, les droits de la personne, le droit international et la protection de l'environnement. Vous serez responsable d'accroître le soutien accordé par le Canada à **l'ordre international fondé sur des règles**, notamment en renforçant notre participation au sein des institutions existantes et en plaçant le Canada au **premier rang de la gouvernance mondiale** en matière d'enjeux émergents. Vous êtes aussi responsable de la Francophonie.

- Élargir le rôle joué par la diplomatie canadienne en matière d'enjeux mondiaux et au sein des **institutions internationales**. Nous devons tirer le maximum de l'avantage que confère au Canada notre appartenance aux plus importantes institutions multilatérales dans le monde, pour continuer à défendre avec vigueur l'ordre fondé sur des règles. À cette fin, vous devrez :
 - Renforcer des relations clés sur les plans bilatéral et régional et **engager un dialogue avec de nouveaux partenaires** en vue de faire face aux défis émergents;

Note : Les éléments énoncés ci-dessus – qui allie principes et intérêts dans un monde complexe, maintient un ordre international fondé sur des règles, soutient le multilatéralisme et la gouvernance mondiale, et établit des partenariats - est conforme au premier énoncé de vision et aux nombreux commentaires portant sur le Sommet sur le leadership mondial du Canada.

- Travailler avec le ministre de la Défense nationale en vue d'accroître le soutien du Canada aux **opérations de paix des Nations Unies, notamment en ce qui concerne les nouveaux investissements liés au**

Programme pour les femmes, la paix et la sécurité, à la prévention des conflits et à la consolidation de la paix;

- Diriger la campagne du Canada en vue de **l'obtention d'un siège au Conseil de sécurité** des Nations Unies.

Note : Le Canada poursuit sa campagne pour un siège au Conseil de sécurité. Doté d'un programme politique similaire en substance mais d'un engagement d'APD nettement plus faible par rapport à la Norvège et l'Irlande (ses concurrents), le Canada pourrait avoir du mal à capter l'attention et à gagner des appuis.

- En collaboration avec le ministre de l'Environnement et du Changement climatique, maintenir le rôle de chef de file du Canada dans les efforts internationaux de **lutte contre les changements climatiques**.

Note : Curieusement, l'action multilatérale pour le climat n'est pas clairement énoncée dans la lettre de mandat du ministre de l'Environnement et des Changements climatiques, bien que celle-ci fasse référence à des objectifs contraignants de réduction des émissions qui seront probablement conformes aux engagements internationaux (voir ci-dessous).

- Accroître l'appui du Canada à l'étranger pour l'avancement de la démocratie, des droits de la personne, du droit international et de la liberté de la presse. À cet égard, vous devrez :
 - Défendre les valeurs rattachées à la **gouvernance inclusive et responsable, en collaboration avec les ministres pertinents, en faisant notamment la promotion des droits de la personne, de l'égalité et du renforcement du pouvoir des femmes, et du respect de la diversité et de l'inclusion;**
 - Établir, avec l'appui de la ministre du Développement international, le **Centre canadien pour la paix, l'ordre et la bonne gouvernance**, qui aura pour but de mettre l'aide et l'expertise du Canada à la disposition de tous ceux qui aspirent à consolider la paix, à faire avancer la justice, à promouvoir les droits de la personne et la démocratie, et à favoriser la bonne gouvernance;
 - Vous appuyer sur le **régime de sanctions découlant de la loi Magnitski** de façon à mieux soutenir les victimes de violations des droits de la personne en établissant un cadre pour que le matériel saisi à quiconque commet de sérieuses violations aux droits de la personne soit remis aux victimes sous une supervision judiciaire appropriée;
 - **Renforcer des institutions internationales** comme la Cour pénale internationale et l'Organisation mondiale du commerce, entre autres, notamment en leur procurant des ressources additionnelles pour assurer la promotion et le respect du droit international;
 - Faire progresser les efforts internationaux en vue d'interdire le développement et l'utilisation de systèmes d'armes entièrement autonomes;

Note : Il s'agit là d'un point important, qui laisse entendre que le Canada pourrait chercher à défendre une initiative multilatérale portant sur les « robots tueurs » semblable au Traité d'Ottawa sur l'interdiction des mines terrestres.

- Diriger la mise en œuvre coordonnée du **Programme sur les femmes, la paix et la sécurité**, avec l'appui de l'ambassadrice du Canada pour les femmes, la paix et la sécurité.
- Veiller au maintien d'un **lien étroit entre la politique étrangère, la politique de défense, la politique de développement et la politique commerciale.**

Note : Il s'agit d'un engagement important envers la cohérence des politiques au sein d'Affaires mondiales Canada. La nécessité de cette approche globale, qui répond au potentiel d'un ministère fusionné, a été l'un des messages clés du Sommet sur le leadership mondial du Canada.

Ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté

- Instaurer un **volet consacré aux réfugiés**, qui offrira l'asile aux défenseurs des droits de la personne, aux journalistes et aux travailleurs humanitaires à risque, dans le but d'aider à la réinstallation de jusqu'à 250 personnes par année.

Note : Il est intéressant de voir les travailleurs humanitaires figurer parmi les populations à risque ciblées par ce projet ou cette initiative de plate-forme.

Ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social

- Diriger la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 qui a été adopté par les Nations Unies.

Note : Emploi et Développement social Canada demeure le pôle gouvernemental pour la mise en œuvre du Programme 2030 - il n'y a néanmoins aucun élément spécifique ici relatif à une stratégie nationale de mise en œuvre ou à la poursuite d'approches pansociétales des travaux.

Ministre de la Défense nationale

- Collaborer avec le ministre des Affaires étrangères pour accroître l'appui du Canada aux **opérations de maintien de la paix des Nations Unies, notamment en ce qui a trait aux nouveaux investissements dans le programme pour les femmes, la paix et la sécurité, la prévention des conflits et la consolidation de la paix;**
- Élargir le rôle d'assistance et de formation du Canada, notamment en tirant profit de l'expertise des Forces armées canadiennes pour **aider d'autres pays exposés à un risque plus élevé de catastrophes liées aux changements climatiques.**

Note : Il s'agit là d'un amalgame intéressant de programmes militaires et de développement dans le domaine de la réduction des risques de catastrophe. Cela vaut la peine d'être observé.

[Ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et du Développement économique rural](#)

- Appuyer le ministre des Affaires étrangères et la ministre du Développement international dans la **poursuite des travaux sur l'égalité entre les sexes à l'étranger**, y compris la collaboration avec le Conseil consultatif sur l'égalité entre les sexes du G7 et les initiatives féministes mondiales.

[Ministre de l'Environnement et du Changement climatique](#)

- Diriger les efforts déployés à l'échelle du gouvernement pour élaborer un plan visant à assurer un **avenir prospère et zéro émission nette d'ici 2050** pour le Canada, notamment :
 - En fixant des **cibles juridiquement contraignantes de cinq ans**, fondées sur l'avis des experts et des consultations menées auprès des Canadiens;
- Collaborer avec la ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne afin de présenter un nouveau plan ambitieux visant à conserver 25 % des terres, et 25 % des océans du Canada d'ici 2025. Nous viserons 30 % d'ici 2030. Ce plan devrait être fondé sur des données scientifiques, le savoir autochtone et les perspectives locales. **Faire valoir, lors de rencontres internationales, que les pays du monde entier doivent également se fixer un objectif de conservation de 30 % d'ici 2030.**

[Ministre des Finances](#)

- Mettre au point un rapport qui inclura une **liste des subventions fédérales aux combustibles fossiles**, y compris la description des subventions, l'analyse de ces dernières et les coûts annuels. Ce rapport sera rendu public une fois qu'un examen par les pairs sera terminé.

[Ministre du Revenu national](#)

Note : Aucune référence n'est faite à la réforme réglementaire du secteur des organismes de la bienfaisance. Ces éléments figuraient dans la lettre de mandat antérieure du ministre Leboutillier, ouvrant la voie à la levée des restrictions imposées aux activités de politique publique menées par des organismes de bienfaisance. Une réforme globale ne semble plus être prioritaire.

[Ministre de la Petite Entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international](#)

- Faire avancer le plan d'action commercial du Canada en cherchant à conclure de **nouveaux accords et à profiter de débouchés** créateurs d'emplois et porteurs de retombées économiques pour la classe moyenne et ceux qui travaillent fort pour en faire partie.

Ministre de la Justice et procureur général du Canada

- Avec l'appui de la ministre des Relations Couronne Autochtones, déposer un projet de loi co-développé visant à mettre en œuvre la **Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones** d'ici la fin de l'année 2020.

Vice-première ministre et ministre des Affaires intergouvernementales

- Mener la conclusion du processus législatif lié à l'Accord Canada-États-Unis-Mexique tout en continuant de surveiller les **relations canado-américaines**.